Décret n°2005-03 du 07 janvier 2005, portant nomination du ministre d'Etat, directeur de cabinet du Président de la République

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution ;

DECRETE :

Article premier : M. (***Aimé Emmanuel***) **YOKA**, est nommé Ministre d'Etat, Directeur du Cabinet du Président de la République.

Article 2 : Le présent décret, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires et qui prend effet à compter de ce jour, sera enregistré, inséré au Journal Officiel et communiqué partout où besoin sera./-

Denis SASSOU N'GUESSO